Chers touristes et amis,

vous pourrez, cet été 2018, vous offrir encore une nuitée en pays catalan (33 millions de nuitée en 2017), face au Canigou, sans avoir l’impression d’avoir été escroqué sur la beauté des paysages mais, en fin d’année, après l’enquête publique d’un mètre-cube (donc illisible mais que nous lirons)  devant la mairie de chaque village, notre nouveau préfet va devoir signer !  
  
« Le Figaro » du 26 juin 2018, estime que prochainement, lorsque toutes les implantations seront achevées, la moitié des habitations de la France rurale se trouveront à moins de 3 km d’une grande éolienne. **Donc bientôt, c’est pour vous** : habitants de **Bergères les Vertus**, de **Vertus**, de **Reims** (les Quatre Faux dans les Ardennes = 63 engins de 200 mètres de haut plus haut que la cathédrale), **du Tréport - Mers les bains** (émission TV de Calvi) de **Vendée**, de **Bretagne.** Unevingtaine de machines jalonnent maintenant **la route des châteaux cathares** de Maury vers Quillan ; en quittant le cirque de Navacelles, vous saluerez cette année dizaine d’éoliennes marquant l'entrée **du plateau du Larzac** (mais que fait José ?) … 50.000 éoliennes terrestres devraient être en service en France en 2050 = une tous les 10 km2 !  
  
Nicolas est paralysé par l’adversité politique, Xavier (Bertrand) est sidéré par la puissance des lobbyistes éoliens, environ 85 % des populations des villages concernés par une implantation sont évidemment contre mais les « pour » font loi (5 communes sur 16 dans les Aspres) : tel maire pour créer une cantine scolaire, tel autre pour faire plaisir à deux ou trois électeurs de sa famille municipale, propriétaires de terrains. Bénéfice dérisoire pour un ample saccage environnemental. On n’avait pas fait pire depuis les déforestations du Moyen Age !

* Si vous n’êtes pas persuadé de l’inutilité des éoliennes c’est que vous n’avez pas lu notre dossier : <https://adoizon.wixsite.com/le-vent-tourne>
* Si vous n'avez pas le temps, ne lisez que Jean-Marc JANCOVICI <https://jancovici.com/transition-energetique/renouvelables/100-renouvelable-pour-pas-plus-cher-fastoche/> la démonstration d’une dizaine de pages n’est pas trop absconse …
* et si vous êtes bloqué ne lisez que sa conclusion : *« Décarboner l’économie est une impérieuse et urgente nécessité. Mais la seule chose qui est certaine, c’est que ce que nous sommes en train de faire en France au système électrique ne peut en aucun cas se revendiquer de ce domaine d’action, ni même d’une quelconque analyse rationnelle des risques. Cette dernière commanderait plutôt d’arrêter demain matin de mettre le moindre euro supplémentaire dans l’éolien et le solaire, qui en France vont déjà nous couter près de 100 milliards « pour rien » avec les installations déjà en place, pour tout mettre dans la « vraie » décarbonation.  
  Ce qui doit recueillir notre financement, et d’urgence, c’est la rénovation du bâtiment, la modification des systèmes de transport, la baisse et la décarbonation des flux de transformation de matière (ce que l’on appelle « industrie » en général), la modification des systèmes agricoles, ou encore la création d’un enseignement et de règles économiques adaptés au monde en contraction que nous allons avoir, et non au monde infini dont nous rêvons <*[*https://jancovici.com/recension-de-lectures/societes/rapport-du-club-de-rome-the-limits-of-growth-1972/*](https://jancovici.com/recension-de-lectures/societes/rapport-du-club-de-rome-the-limits-of-growth-1972/)*>  encore. Il n’y a pas vraiment le luxe de perdre notre temps et notre argent dans des illusions ! »*  
  … bref, vous allez bientôt me demander comment faut-il faire pour empêcher votre préfet de signer « le bon pour » la catastrophe.  
    
  Ce sera trop tard : les plots de béton-ferraille de 1 500 tonnes remplaceront les ceps de vignes, les mâts de 130 mètres supplanteront les clochers et les platanes, leurs pâles de 45 mètres découperont les oiseaux et le paysage, les accès seront dévastés. L'érection de 30 autres machines dans nos Aspres suivront la vingtaine annoncée cette année pour faire une jolie muraille, bien connectées entre elles et leurs transfo. Les touristes s’arrêteront moins, les vignerons feront moins de bon vin et la valeur de nos maisons s’écrasera quand le mât s’élèvera ; nous regarderons tourner les éoliennes du voisin qui gagnera trois sous, mais les Corbières comme le Canigou seront derrière.  
    
  Il y a de la contestation partout, mais la loi de transition énergique est un gros coup de massue qui annihile les bonnes volontés. Si le préfet signe, nous (notre collectif le vent tourne) irons en justice, devant les juridictions administratives, pour gagner en 1ère instance, perdre en appel et quémander quelques dizaines de milliers d’euros pour aller en cassation.  
    
  Après la lecture des dossiers techniques, les réunions d’informations, les signatures de pétition (2 445 signatures sur la nôtre) les lettres aux élus, un moratoire (donc provisoire) pour stopper l’anarchie des promoteurs irresponsables et rédiger un nouveau schéma éolien … nous irons chanter devant la préfecture. Je n’irai pas en prison pour une éolienne mais je me réfugierai dans un monastère, à **Saint Martin du Canigou**, pour voir le spectacle d’en haut et réfléchir à la bêtise humaine !

Mes amitiés à tous … et bon vent !